



Revue
jésuites

NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

83 N° 3 1961

Les vues du Pape sur le Concile. La femme en
famille et au travail

ACTES DU SOUVERAIN PONTIFE

p. 294 - 297

<https://www.nrt.be/es/articulos/les-vues-du-pape-sur-le-concile-la-femme-en-famille-et-au-travail-1811>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Les vues du Pape sur le Concile. — (Discours à Sainte Marie-Majeure, le 8 décembre 1960. — *L'Oss. Rom.*, 9-10 déc. 1960. — *La Doc. Cath.*, 1961, col. 136).

Fréquemment dans ses discours, S.S. Jean XXIII parle du prochain Concile. Il a dit à diverses reprises qu'il en attendait avant tout le renouveau d'une vision surnaturelle de la vie. Rarement, croyons-nous, il s'est exprimé sur ce point, dans des termes plus nets qu'au cours de sa visite à la Basilique de Sainte Marie-Majeure, le 8 décembre dernier.

De la richesse spirituelle contenue dans le dogme de l'Immaculée Conception, de l'appel qu'il constitue à un assainissement moral du monde, la pensée du Souverain Pontife s'est portée spontanément vers Pie IX, le pape de l'Immaculée. Ce fut précisément le 8 décembre 1869, qu'il inaugura le 1^{er} Concile du Vatican. Rappelant ces souvenirs, S.S. Jean XXIII exprime ses espoirs et ses intentions :

« La contemplation de la figure douce et forte de Pie IX Nous incite à aller hardiment de l'avant dans la grande entreprise du II^e Concile du Vatican, où Nous sommes engagé.

Dans cette affaire aussi, peut-être la plus grave de Notre humble vie de « *serviteur des serviteurs de Dieu* », Nous sommes réconforté et fortifié par l'assurance d'obéir à la bonne et puissante volonté du Seigneur. Et cette assurance, si elle est source de tranquillité et d'abandon habituel à la grâce d'en haut, affermit aussi Notre âme et Nos entreprises, en les portant sur les ailes d'une attente toute fondée en Dieu.

Chaque jour qui passe Nous en fournit des preuves réconfortantes.

Oui, vraiment, Notre cœur est profondément touché en entendant les échos suscités par les travaux préparatoires du Concile et en constatant certains actes inspirés par son annonce dans le monde entier...

Une si consolante constatation Nous offre la possibilité de vous redire aujourd'hui courageusement et concrètement, à vous, chers fils, et au monde, Notre intime conviction que le Seigneur veut vraiment conduire les âmes à un approfondissement réel et vécu de la vérité, de la justice et de la charité; et il les invite à relire plus attentivement son Evangile, en s'arrêtant spécialement aux paroles qui confèrent à la vie présente et à la vie future la valeur la plus haute et la plus méritoire. La façon dont le Seigneur Nous a toujours manifesté sa miséricorde ne Nous fait aspirer ni à des charismes spéciaux, ni à des miracles. Il Nous suffit de correspondre, jour après jour, à la grâce céleste et d'annoncer, en des termes accessibles à tous, le message impérissable de la destinée éternelle de l'homme, tel que Dieu l'a confié au magistère infaillible de son Eglise et du successeur de Pierre, le premier serviteur des serviteurs de Dieu.

Nous avons conscience que le Seigneur est avec Nous et qu'il Nous assiste, au milieu de Nos sollicitudes pastorales de chaque jour, avec son aide puissante et son inspiration : et cela Nous donne une profonde paix intérieure et une grande sécurité.

Il y a presque deux ans, Notre voix tremblait d'émotion à la première annonce du Concile, annonce qui n'a cessé de susciter le désir de participer et de s'intéresser, avec une générosité toujours plus grande, à cet événement, dont la préparation se poursuit à un rythme constant et sûr, répondant ainsi toujours mieux à l'aspiration de Notre cœur et à l'attente anxieuse du monde chrétien.

Ici encore — Nous Nous plaçons à le répéter — Notre espérance c'est Marie, Marie invoquée sous le titre de son Immaculée Conception.

O Marie, ô Mère, ô Reine de la sainte Eglise, qu'il Nous est doux de répéter, ce soir, ici dans votre temple, en ce moment où le monde entier Nous entend des points les plus éloignés, l'invocation que le Souverain Pontife Pie IX vous adressait, en terminant son discours d'ouverture du 1^{er} Concile du Vatican, le soir du 8 décembre 1869, à Saint-Pierre.

Le II^e Concile du Vatican n'est pas encore officiellement ouvert; mais le travail préparatoire, ainsi que Nous l'avons dit, qui comporte l'élaboration de l'immense matériel déjà soumis à l'étude des dix Commissions, est en pleine activité et constitue par lui-même une sorte de début du Concile. Nous lisons hier dans le Bréviaire les paroles du prophète Isaïe qui reçoivent déjà leur application : « *Ini concilium; coge concilium* ». « Conseille-nous, sois notre arbitre » (Isaïe, XVI, 3).

Et, pour ce travail placé sous les auspices de Marie Immaculée, combien Nous semblent harmonieuses et chères ces paroles de Pie IX, auxquelles fait écho, humblement mais fermement, son sixième successeur :

« *Tu mater pulchrae dilectionis, agnitionis et sanctae spei, Ecclesiae regina et propugnatrix, Tu, Nos, consultationes, labores nostros, in tuam maternam fidem tutelamque recipias : ac Tuis age apud Deum precibus, ut in uno semper spiritu maneamus et corde.* »

« Mère du bel amour, de la connaissance et de la sainte espérance, Reine et protectrice de l'Eglise, accueillez-Nous sous votre maternelle et sûre protection ainsi que Nos délibérations et Nos travaux; et par vos prières, obtenez-nous de Dieu de ne faire toujours qu'une seule âme et un seul cœur. »

La femme en famille et au travail. — (Allocution du 7 décembre 1960. — *L'Oss. Rom.*, 8 déc. 1960. — *La Doc. cath.*, 1961, col. 137-141).

A l'occasion du X^e Congrès national du centre italien féminin, le Souverain Pontife a traité d'un double problème correspondant au thème du Congrès : la femme au foyer et au travail.

« Famille et travail : deux centres d'attraction, deux pôles qui sont comme le pivot de la vie de la femme et méritent bien quelques paroles s'adressant à votre réflexion et à votre attention profonde.

1. Avant tout, la femme dans la famille.

Le 1^{er} mars de l'année dernière, Nous avons eu l'occasion d'aborder avec vous quelques aspects de la famille, « considérée comme le milieu naturel où se développe la personnalité humaine et comme le refuge providentiel où s'apaisent et se calment les tempêtes de la vie » (*Discorsi, Messaggi, Colloqui...*, I, p. 172).

Nous revenons bien volontiers sur ce sujet, mais avec des paroles encore plus empreintes de tristesse, en répétant l'appel que Nous adressions dans cette circonstance : « Ce sanctuaire — Nous le disons le cœur navré — est exposé à bien des embûches : une propagande parfois incontrôlée se sert des puissants moyens de la presse, des spectacles et des divertissements pour répandre, spécialement

parmi la jeunesse, les germes empoisonnés de la corruption. Il faut que la famille se défende, que les femmes prennent, courageusement et avec le sentiment de leurs responsabilités, leur place dans cette œuvre et que, inlassablement, elles veillent, corrigent, enseignent, discernent le bien du mal, en recourant si c'est nécessaire à la protection de la loi civile » (*Discorsi, Messaggi, Colloqui...*, I, p. 172).

Nous avons tenu à répéter cette invitation, car les occasions de danger que Nous déplorions n'ont pas, malheureusement, diminué; bien plus, de nouveaux assauts sont constamment livrés contre la sainteté de la famille. Aucun effort ne doit être omis par ceux qui ont des responsabilités et un jugement droit, humain et chrétien, afin que soient établies des conditions plus saines pour le développement et la défense de la famille.

La famille est un don de Dieu : elle comporte une vocation qui vient d'en haut et devant laquelle on n'improvise pas. Elle est le principe de la vraie, de la bonne éducation; la famille est tout, ou presque tout, pour l'homme : pour le petit enfant qui s'ouvre à la vie avec ses premières expériences ineffaçables; pour l'adolescent et le jeune homme qui trouvent en elle un exemple à imiter et un rempart contre l'esprit néfaste du mal; pour les époux eux-mêmes, défendus des crises et des désarrois qui les attendent parfois; pour les vieillards, enfin, qui peuvent jouir dans son sein du fruit mérité de leur constance et de leur longue fidélité.

Dans la famille, une place irremplaçable revient à la femme. Il y a, dans la maison, une voix que tous écoutent, quand elle sait se faire écouter, quand elle s'est toujours fait respecter : c'est la voix vigilante et prudente de la femme, épouse et mère. Elle peut invoquer le testament de Moïse mourant et dire à ses enfants et, par eux, aux générations futures : « J'en prends aujourd'hui à témoin le ciel et la terre, j'ai mis devant toi la vie et la mort..., choisis donc la vie, afin que tu vives, toi et ta postérité, en aimant le Seigneur, en obéissant à sa voix et en t'attachant à lui » (*Deut.*, XXX, 19-20).

La voix de la mère, quand elle encourage, invite, conjure, demeure gravée au fond du cœur des siens et on ne l'oublie plus. Dieu seul sait le bien que peut faire cette voix et les services qu'elle rend à l'Eglise et à la société humaine.

Chères filles, éclairez donc les femmes sur leur grande mission; continuez votre travail vaste et profond, afin que les phalanges généreuses et ardentes des femmes chrétiennes soient à l'origine d'un renouveau durable des mœurs publiques et privées, d'une efficace remise en valeur de la vie familiale et civile à la lumière des enseignements de l'Evangile.

2. En plus du vaste programme qui attend la femme dans la famille, le thème de votre Congrès porte par ailleurs sur la position de *la femme au travail*.

Dans ce domaine, on se trouve en face de réalités nouvelles, de tâches plus vastes et, par conséquent, de responsabilités qui revêtent des aspects différents et inattendus.

Le problème se pose un peu pour tout le monde, spécialement pour les parents, dès que leurs enfants commencent à grandir, alors que les problèmes de l'existence et les impérieuses nécessités familiales contraignent, pour y subvenir, à chercher dans le travail une source de revenu, ou à envoyer ces enfants dans une école qui les préparera à leur profession et leurs emplois futurs.

On a discuté et on discute encore pour savoir s'il est opportun ou non que la femme s'applique à une tâche et à une profession déterminées. Il faut pour cela regarder la réalité des faits, qui montre combien le mouvement entraînant vers les centres d'occupation et de travail est plus vaste de jour en jour, en même temps que grandit l'aspiration de la femme à une activité susceptible de la rendre économiquement indispensable et de la mettre à l'abri du besoin.

Cependant, si l'indépendance économique de la femme apporte des avantages,

que de problèmes surgissent en ce qui concerne sa mission fondamentale, qui est de former de nouvelles créatures. Voici donc des situations nouvelles qui se présentent, graves et urgentes, qui exigent de la préparation et de l'esprit d'adaptation et de renoncement. Elles se présentent au sein de la vie de famille, à propos du soin et de l'éducation des petits, de la maison qui voit disparaître une présence combien nécessaire; du repos que les tâches accrues diminuent et troublent; et surtout à propos de la sanctification des jours de fête et, en général, de l'accomplissement des devoirs religieux qui seuls rendent féconde l'œuvre éducatrice de la mère.

On sait que le travail, comme il est naturel, fatigue et qu'il peut amoindrir la personnalité; parfois aussi, il humilie et mortifie. En rentrant à la maison, après de longues heures d'absence, avec parfois les dissipations que l'on peut imaginer, l'homme trouvera-t-il un refuge, la restauration de ses énergies, une compensation à l'aridité et à l'ambiance mécanique qui l'entourent?

Ici aussi, la tâche qui s'offre à la femme est grande : ne pas laisser tarir, au contact de la lourde réalité du travail, la richesse de sa vie intérieure, non plus que les ressources de sa sensibilité, de son âme ouverte et délicate; ne pas oublier les valeurs de l'esprit qui sont l'unique protection de sa noblesse; ne pas négliger, enfin, de puiser aux sources de la prière et de la vie sacramentelle la force pour se maintenir à la hauteur de sa mission incomparable.

Elle est appelée peut-être à fournir un effort plus grand que celui de l'homme, si l'on considère sous certains aspects la fragilité naturelle de la femme et les motifs pour lesquels il lui est demandé davantage. C'est elle, en effet, qui, en tout temps et en toute circonstance, doit savoir trouver la force d'affronter avec une conscience sereine ses devoirs de mère et d'épouse; rendre accueillante et reposante sa maison, après les fatigues du travail quotidien; de ne pas abdiquer en face des responsabilités que comporte l'éducation des enfants.

C'est un grand et noble travail qui vous attend, chères filles, pour faire en sorte que votre présence éclaire, soutienne, dirige. Ne vous laissez pas effrayer par les difficultés multiples de cette tâche, et ayez confiance en la générosité et la spontanéité des femmes chrétiennes, comptez sur les ressources spirituelles de cette merveilleuse phalange de belles âmes, nourries de foi et d'amour, heureuses de se sacrifier pour leurs familles, sans rien demander, sans se plaindre de n'être pas récompensées.

Mais confiez-vous spécialement en Dieu, qui est près de vous et « opère en vous le vouloir et le faire, parce que c'est son bon plaisir » (*Phil.*, II, 13). Il vous reconforte et vous anime, et il rendra toujours plus fécond votre travail.

Ces pensées et ces préoccupations font toujours battre d'amour et de bonté le cœur de notre Mère céleste immaculée.

Sûr de cette protection maternelle, il Nous est bien agréable de donner à chacune d'entre vous ici présentes Notre large et reconfortante Bénédiction apostolique, que Nous étendons par ailleurs et avant tout aux aumôniers et à tous ceux qui collaborent avec vous à la diffusion du royaume de Dieu et à la protection de la dignité de la femme. »

La présentation des Cierges au Pape le 2 février et la signification de leur envoi dans les capitales. — (*L'Oss. Rom.*, 3 février 1961).

C'est une tradition de la cour pontificale que l'offrande des cierges au Pape, le matin du 2 février. En 1960, S.S. Jean XXIII les avait ensuite envoyés dans les sanctuaires les plus célèbres du monde pour qu'ils y soient comme « une invitation aux fidèles de toute race et de toute langue à s'unir au Pape dans la prière ». La réponse vint de toute part, reconnaissante et empressée.

Avant de recevoir les cierges, en ce 2 février 1961, le Pape a exprimé comme suit ses intentions :

« Cette année, Nous désirons proposer une destination non moins étendue qui, Nous en sommes sûrs, touchera le cœur de tous Nos fils.

Nous enverrons donc trois cierges aux capitales de chaque pays : le premier et le deuxième doivent être confiés à la maison religieuse masculine et féminine de la plus rigide observance et de plus ancienne date; le troisième sera à la disposition de l'Ordinaire, pour l'Œuvre ou l'Institution qui lui tient le plus à cœur.

De Notre Ville de Rome, où fraternisent tous les représentants des Ordres et des Congrégations religieuses, de cette Ville qui est « *praesidens universo coetui caritatis* » (S. Ignace aux Rom., MG 5, 685) ces cierges de 1961 divulgueront donc un triple message, apportant quelques intentions bien déterminées.

Tout d'abord *la floraison d'apôtres pour l'Eglise et la société.*

La première destination aux maisons religieuses d'une plus rigide mortification et pénitence veut affirmer une fois de plus la prééminence des devoirs du culte et de la consécration totale à la vie de prière sur n'importe quelle forme d'apostolat. Elle veut souligner en même temps la grandeur et la nécessité des vocations à ce genre de vie. Le sacrifice et l'immolation préparent en effet les troupes, qui se renouvellent toujours, d'apôtres et de confesseurs pour le Royaume du Christ. La société a besoin de prêtres, de religieux, de religieuses, elle a besoin de familles saines et généreuses, qui ne mettent pas d'obstacle à l'œuvre de Dieu et qui sont heureuses d'offrir au Seigneur, par un joyeux sacrifice, leur part la plus belle peut-être et la plus pleine de promesses : des adolescences qui s'ouvrent à l'avenir avec le regard pur et le cœur vibrant d'enthousiasme; des jeunesse ardentes de foi et d'amour pour Dieu et pour l'Eglise.

Les cierges allumés dans le silence austère de tant de maisons religieuses répandues de par le monde proclameront en quelque sorte la nécessité d'apôtres saints. Ils rappelleront également aux apôtres de la vie active les valeurs indispensables de la prière et du renoncement, pour obtenir des conquêtes non éphémères, demeurant au-delà de la vicissitude du temps.

La deuxième intention veut encourager *l'effort des hommes droits et bons qui s'occupent sérieusement de l'heureuse solution des grands et difficiles problèmes de la paix.*

Il est dans Nos habitudes, vous le savez, de fixer toute Notre attention non tant sur ce qui cause de la tristesse, mais sur ce qui édifie et réjouit. Les motifs d'abattement et de récrimination ne manquent pas dans une manière de voir purement réaliste des choses de ce monde. Mais bien plus remarquables et dignes d'encouragement sont les éléments de jugement et de fait qui soulignent la bonne volonté et la constante activité de beaucoup d'âmes droites et ferventes, dont les efforts font espérer un avenir meilleur par l'établissement de la paix, triomphe de la vérité et de la justice, et d'une entente plus sincère entre les peuples. C'est le but des assemblées et des congrès internationaux, des recherches scientifiques, des rencontres culturelles et de toute autre entreprise louable pouvant contribuer à une unification porteuse de prospérité future.

Le cierge allumé sera un encouragement à persévérer dans le bon travail; mais qu'est-ce donc que tout ceci sinon l'exercice de la charité et la substance la plus pure de l'Evangile? Le feu est un beau symbole de la charité. « L'ardeur du feu — observe S. Thomas — signifie l'amour » (Comm. Evang. S. Jean, C.5, lect. VI).

La troisième intention que Nous confions au symbolisme de ces cierges est enfin celle qui Nous tient tant à cœur et à laquelle Nous consacrons Nos humbles forces : *le second Concile Œcuménique du Vatican*.

Sa finalité, dès cette phase préparatoire, est, comme Nous le disions précisément il y a un an, de marquer « comme le passage de l'Ange du Seigneur sur toutes les âmes, pour réveiller les énergies, pour donner un élan au dévouement fraternel, pour élever les cœurs vers l'Eglise sainte, catholique et apostolique » (*L'Oss. Rom.*, 3 févr. 1960). Rayonnement toujours plus vaste du Règne de Dieu : renouvellement général de la vie chrétienne ; mise en place des méthodes d'apostolat adaptées aux besoins actuels, afin de réaliser la conquête missionnaire pour le Christ Notre Seigneur.

Auprès des œuvres choisies par les différents Archevêques et Evêques, qui pourront être des hôpitaux, des séminaires, des nouvelles paroisses de la périphérie ou des chapelles destinées aux ouvriers, le cierge allumé rappellera à tous ceux qui sont rassemblés autour de lui pour prier, la nécessité de s'adapter intérieurement aux exigences de la vie individuelle et sociale que suggère le Concile.

Chers fils ! Nous vous remercions du don de ces cierges artistiques, qui Nous ont fourni le moyen de fixer l'attention sur des réalités si hautes et si édifiantes.

Nous confions l'exaucement de Nos vœux à la glorieuse Vierge Marie, sanctissima corpore, castissima moribus, omniumque pulcherrima, toute sainte de corps, toute chaste de mœurs, et de toutes la plus belle (Notker, *Séquence pour la Purification*, du *Livre des Séquences de Saint-Gall*). Elle qui, ayant présenté Jésus au temple, l'offrit à l'allégresse du saint vieillard Siméon, voudra susciter en tant de cœurs la généreuse réponse à Nos désirs ; Elle nous donnera la joie de voir partager ces communes espérances ».